



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Lundi 22 mars 2021

En visioconférence - 20H

Présents : Christine ANDREU (RTR Gac), Bruno BALITRAND, Antoine BARON, Anne-Marie BASSET (CTS), Marin BERNUSSOU, Dominique CANAL, Damien DA LUZ, Sandrine DEBAYSIEUX (RTR Aéro), Dominique JOBELOT, Sébastien LEROUX, Muriel LEROY, Lucie MARPINARD (RTR TR TU), Nicolas MUNARRIZ, Marie NAYRAC (RTR GAF), Simon PAYARD (RTR GAM), Jean-Michel PITRE, Yvette PRAT, Adeline ROUGES, Delphine SIMONNOT (RTR GR) Christophe STEVENDART (DTG), Michelle VILLALONGUE, Frédéric VENOUIL.

Excusées : Noëlline MOLLET (RTR Team Gym) représentée par Nathalie MASSAT et Colette BAILLADE.

Comités Départementaux :

Jean-Noël MONTPELLIER Président du Codep de l'Ariège
Jean-Jacques PINEDA Président du Codep de l'Aude
Monique NATTES Présidente du Codep de l'Aveyron
Dominique JOBELOT Présidente du Codep du Gers
Muriel LEROY Présidente du Codep du Gard
Françoise MANSE Présidente du Codep des Hautes-Pyrénées
Myriam ROESCH Présidente du Codep de l'Hérault
Olivier CAMPAGNOL Président du Codep du Lot
Jean-Marie GELY Président du Codep des Pyrénées-Orientales
Nathalie LEVEAU Présidente du Codep du Tarn
Jean-Philippe VEAUX Président du Codep du Tarn & Garonne

Excusé : Hervé ANDANSON Président du Codep de la Haute-Garonne.

Personnel régional : Marie CARTIGNY, Brigitte CHAUMES, Virginie HUSSON (Directrice), Stéphanie THERY, Francis PRUDENT et Manon WAWRZYNIAK.

En introduction :

Le Président Antoine BARON remercie de leur présence les membres du Comité Directeur et les Président(e)s des Comités Départementaux réunis en cette première Commission Territoriale ce soir.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux dirigeants élus sur les départements et félicite la parité.

Présentation des présidents départementaux.

Il nous manque une représentativité en Lozère où il n'y a pas de clubs affiliés.

Le procès verbal du Comité Directeur du 14 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

1- Projet régional & Licences-Affiliations :

Suite au travail collaboratif réalisé il y a 2 mois avec tous les acteurs sur le projet régional Gym'Occ 2.24, les vice-présidents synthétisent les travaux.

Des projets opérationnels seront proposés au prochain Comité Directeur pour que chacun puisse s'y investir et valider ceux à mettre en œuvre.

Le Président alerte sur la baisse nationale du nombre de licences (-25%), il revient sur son importance car nous en vivons. Nous avons la responsabilité de licencier TOUS nos adhérents.

Il rappelle qu'elle ne sert pas uniquement à participer aux compétitions mais bien à garantir une offre de pratique de qualité, des valeurs et une sécurité à tous les licenciés.

Il présente sur le diaporama annexé les « 8 bonnes raisons d'être licencié FFG ».

La licence inclus une appartenance, une qualité, une protection, un accompagnement, le développement, une contribution, un privilège et une transmission, détaillés dans le document.

Sur le volet de la protection, le Président fédéral lui même a tenu à préciser que nous devons veiller à l'intégrité physique et morale de nos adhérents.

Les départements doivent relayer ces valeurs et ces responsabilités à nos clubs pour appuyer l'importance cruciale de la licence.

L'Occitanie compte 7 000 licences de moins, soit une baisse de 33% et 110 000€ de perte financière.

Jean-Michel PITRE revient sur la pertinence d'un prix différencié (licence compétitive / loisir) appliqué par d'autres (PACA et Catalogne). Nous devrions y réfléchir pour contrer la concurrence.

Antoine BARON : le comité Occitanie s'appuie sur un prix solidaire comme la FFG.

Françoise MANSE : sur les Hautes-Pyrénées la baisse est réelle.

La Bigourdane de Tarbes n'a pas pu reprendre les cours loisirs et n'a donc pas pris leurs licences ; si reprise, elle le fera.

Monique NATTES : même baisse constatée en Aveyron.

Le Président rappelle que la licence est obligatoire pour la pratique intérieure comme extérieure malgré la fermeture des gymnases.

Jean-Noël MONTPELLIER demande si le chômage technique et les aides couvrent le déficit du Comité?

Le Trésorier, Bruno BALITRAND : les demandes d'aides ont été faites mais elles seront insuffisantes, la situation doit être étudiée prochainement en Commission finances. Le déséquilibre financier est certain.

Il faut faire l'effort de licencier. Les clubs doivent comprendre que cela peut avoir de graves répercussions.

Damien DA LUZ rappelle l'obligation de la licence délégataire évoquée au dernier Bureau.

Il fait une autre analyse de la baisse des licences : elle est bien conséquente à la crise sanitaire.

Le monde du sport est en réelle souffrance.

Il ajoute être inquiet pour les professionnels qui pensent à se reconvertir.

Ils font la qualité de l'offre club et fédèrent. Nous devons anticiper sur les effets négatifs de la crise.

Anne-Marie BASSET cite la règle : quand on est affilié FFG on doit licencier tous ses adhérents.

Mais il reste possible de licencier sur une autre fédération affinitaire en plus.

La seule dérogation de licencier dans une autre Fédération délégataire est pour une activité non proposée par la FFG.

Elle précise que les critères se resserrent à ce propos au niveau de l'ANS.

Il n'y a pas de moyen d'action fédéral pour les contrevenants hormis de rares radiations et amendes.

Jean-Michel PITRE prévient qu'un gros club s'est scindé pour se licencier UFOLEP. La tendance peut se renforcer.

Antoine BARON recentre le débat : à nous de présenter nos forces pour attirer au lieu de sanctionner.

Il nous faudra travailler en commission à travers notre projet régional et innover.

2- Projet Sportif Fédéral et Contrat d'Objectif Territorial :

La Directrice, Virginie HUSSON fait un état du PSF 2020 : dorénavant nos demandes sont traitées via la Fédération.

La subvention allouée au Comité régional est la même que l'an passé pour environ 30 000€.

7 Codeps (/12) ont demandé et obtenu une subvention à la hausse (49 620€).

L'ANS a bien soutenu nos départements.

Mais un tiers des clubs n'ont pas sollicité cette subvention ce qui est étonnant au regard de la crise.

Reste à savoir pourquoi et quels obstacles ils rencontrent ? Nous n'avons eu que très peu de retours.

Freins évoqués : le Compte Asso est compliqué, l'écriture d'un projet club est difficile surtout face à la crise, les délais sont trop courts, des maintenances fréquentes, certains ont fait le travail l'an passé pour recevoir peu, ils sont découragés et n'ont pas voulu demander à nouveau...

Anne-Marie BASSET : ça reste du travail mais les orientations sont plus claires.

Une fois la première demande faite il ne reste qu'à actualiser les données l'année d'après.

Les données sont enregistrées ce qui fait gagner du temps pour les demandes suivantes.

Ils peuvent anticiper le télé versement des pièces en amont de la demande pour alléger la démarche.

Virginie HUSSON : d'où l'importance de l'accompagnement, le Comité régional est là pour aider.

Les Codeps doivent intervenir auprès des clubs pour les soutenir et encourager la demande de subvention.

Nous avons 3 référents ANS sur le dernier mandat : Marin BERNUSSOU (pour le Comité régional), Christian BERNARD et Jean PRAT (pour les Codeps).

Ils seront re-sollicités par la Directrice pour nous aider à poursuivre cet accompagnement.

Sinon il conviendrait que 2 personnes des Codeps puissent nous aider en tant que référents ANS.

Yvette PRAT confirme le réengagement de Jean PRAT, merci à lui.

Antoine BARON : tout est lié, comme l'ANS, Qualiclub et toutes démarches administratives, il s'agit des mêmes documents; un gros travail de base est à faire mais il facilite la suite.

Virginie HUSSON : il faut constituer une banque de données qui serve à toutes les démarches.

Jean-Noël MONTPELLIER demande s'il est possible d'avoir des modèles types de dossier pour aider les clubs sur des demandes concrètes et utiles.

Virginie HUSSON soutient l'idée et propose de solliciter les clubs qui ont eu 100% de subvention pour nous transmettre leurs dossiers. Nous partagerons leurs écrits pour aider les clubs et les départements.

Sur la méthode : suivre les critères et les chiffres.

Virginie HUSSON poursuit sur la présentation du PSF pour 2021.

Il faut fournir aux dossiers le bilan financier des actions sur le Compte Asso.

Un premier dépôt doit être fait en mars, il peut être complété jusqu'à fin juin.

Une demande de report d'actions non réalisées pour cause de COVID sur la saison prochaine est possible. La demande doit être accompagnée d'une attestation sur l'honneur.

Antoine BARON : nous pourrons expliquer en détails la démarche en visioconférences dédiées.

NB : La DR gère toujours l'Emploi et le Conseil régional traite l'Investissement.

Cette campagne ANS va être un peu compliquée, les Codeps doivent encourager les clubs à nous solliciter. Nous soutiendrons également l'échelon départemental si besoin.

Contrat d'Objectif Territorial :

Anne-Marie BASSET en présente les modalités.

Nous devrions avoir la mouture définitive mi avril.

Elle présente les principaux axes de développement.

Les principes généraux du COT ne sont pas encore tout à fait arrêtés donc à considérer avec des bémols (page 3).

Le COT n'est pas obligatoire mais volontaire, co-signé par le Comité régional et les Codeps sur des objectifs communs.

Antoine BARON : le COT est un regroupement de projets sur notre territoire, il est conçu mutuellement mais écrit et piloté par la région.

Méthode : le COT doit se rapprocher des axes de l'ANS pour nous permettre de faire « une pierre deux coups » avec le même projet de développement.

Nous organiserons une Commission Territoriale exclusivement sur le COT régional pour demande à la FFG.

3- Les Commissions régionales & QUALICLUB :

La Directrice présente les différentes commissions qui jouent un rôle primordial dans la gestion et la vie du Comité.

Pour certaines, Il ne faut pas forcément être élu pour les compléter.

Les Codeps peuvent nous apporter des compétences et nous permettre d'aller en chercher.

Des précisions sont apportées sur certaines Commissions :

- Le Comité Technique GPT se retrouve sans membre.
- Un membre du Comité Directeur est placé auprès de chaque Comité Technique. Son rôle est d'accompagner le CT dans son fonctionnement, sa logistique, les aspects financiers afin que les techniciens se concentrent sur leurs missions. Certains se sont déjà positionnés, elle encourage les membres à s'investir auprès des autres Comités.
- Pour la Commission Electorale, les membres devraient poursuivre leur mission.
- La Commission des Juges reste aussi très importante: le niveau des membres est précisé, son rôle est transversal sur toutes les disciplines. Elle a eu du mal à fonctionner sur le dernier mandat, à regret.
- La Commission Disciplinaire : ne fonctionne que sur sollicitation. Les membres sont désignés par le Président régional hors Comité Directeur régional. Suite à notre appel, Monsieur PRAT a rejoint la commission mais 2 membres restent à trouver.
- Pour la Commission de Labellisation : Adeline ROUGES et Marin BERNUSSOU devraient revenir, nous appelons un 3eme membre à partager leurs travaux.
- La Commission Territoriale est constituée par les Codeps.
- Un Comité de Vigilance a nouvellement été intégré à notre Règlement intérieur.
- Il existe aussi une commission finances, non statutaire et des commissions dédiées au pilotage du projet régional.

Il nous faut compléter les sièges pour être efficaces alors n'hésitez pas à nous faire des propositions.

QUALICLUB – (cf. doc).

Marie CARTIGNY, référent régional Qualiclub, présente l'état des lieux de l'opération et des clubs engagés dans à ce jour : 22/88 clubs.

Notre objectif est, avec l'aide des Codeps dont l'appui est nécessaire et l'avis indispensable, d'atteindre 50% des clubs engagés d'ici la fin de la saison et d'avoir 80% des clubs sur le Bronze dans 1 an.

L'opération rencontre toutefois des obstacles depuis son lancement lors du premier confinement :

- le démarrage et la formation accompagnateurs freinés par la crise qui perdure,
- le turn over des dirigeants post élections avec qui nous devons communiquer à nouveau,
- l'incendie de l'hébergeur rendant la plateforme fédérale indisponible depuis le 10 mars. Un état d'avancement serait prévu cette semaine, en attente de rétablissement.

Les formations d'octobre et de janvier ont certifié 18 accompagnateurs, présentés par département.

A l'issue des formations les accompagnateurs ont été missionnés sur les clubs à accompagner.

Ils prennent contact avec le club pour le suivre pas à pas.

Les clubs ont commencé à remplir le formulaire mais peu ont téléchargé les documents.

La mobilisation des acteurs s'avère difficile.

Les départements de l'Ariège, des Hautes-Pyrénées et du Lot n'ont pas d'accompagnateurs mais l'équipe régionale se mobilisera pour les soutenir.

Nous souhaitons demander aux Codeps d'aider le Comité à :

- encourager la démarche et communiquer les aides régionales aux clubs de leur territoire,
- sonder les clubs pour savoir ceux qui sont intéressés et ceux qui ne le sont pas,
- lister les freins, les transmettre à la région,
- donner leur avis sur la soumission de chaque demande de reconnaissance.

Informations et supports en ligne sur le site FFG et Occitanie + flyer des étapes de la démarche dernièrement communiquée. Une autre promotion de relance est prévue par la FFG.
Marie reste à votre écoute ; pour toute question la contacter.

Les Codeps ne se voient pas relayer la mission, pensant ne pas avoir l'écho des accompagnateurs. Parmi les freins, sont évoqués : la communication sur les atouts de la démarche qui ne correspondent pas aux préoccupations actuelles des clubs, la rédaction du projet de développement difficile sur un nouveau mandat et face à la crise, une tâche administrative de plus à la charge des dirigeants bénévoles, une valorisation insuffisante...

Marie CARTIGNY : Qualiclub est une reconnaissance accessible à tous dès le Bronze (répondant aux incontournables des associations) et un outil de structuration leur permettant de se développer. L'obtention des reconnaissances et labels est soutenue par des aides financières régionales. L'équipe régionale est là encore une fois pour les aider et les accompagner pas à pas.

Manon WAWRZYNIAK : sa mission d'agent de développement l'amène à encourager la démarche Qualiclub auprès des clubs qu'elle rencontre. Elle précise que la plupart sont au courant, se disent intéressés pour finalement ne pas s'engager. C'est pourquoi l'écho des dirigeants départementaux serait un soutien à la démarche qualité de nos clubs.

Antoine BARON : il y a une dynamique derrière Qualiclub pour aider les clubs, les valoriser, les aider à se développer. Il y a aussi de la démotivation sur les Codeps que cette mission peut remobiliser.

Dominique JOBELOT demande si on peut estimer le temps pour le remplir et faire un rétro planning d'organisation sur 6 mois ou 1 an.

Antoine BARON : chaque club a son niveau de structuration, il est difficile d'y répondre.

Objectif : nous avons 1 an pour avoir 80 clubs à minima sur le Bronze ensemble.

Marie communiquera à chaque département la liste des clubs engagés sur leur territoire, le flyer et « les 8 bonnes raisons de s'engager dans Qualiclub ».

[4 - Fin de saison : schémas compétitifs et utilisation des outils Access](#)

Christophe STEVENDART : les entraînements et les activités compétitives ont été annulés.

Les finales Performance également. Seuls les championnats de France Elite et le TOP 12 sont maintenus. Avec le retour du soleil, la reprise en extérieur peut se faire pour remotiver les adhérents et fédérer.

Les Comités Techniques ont travaillé sur un calendrier de rencontres non compétitives pour une éventuelle reprise fin avril. Différents scénarii sont envisagés dont des animations festives pour clore la saison.

L'important est désormais de réfléchir à une sortie de crise pour se retrouver.

Il félicite les Comités Techniques qui résistent, restent dynamiques et innovants.

Les départements souhaitent que le Comité transmette ces dates de rencontres, également qu'il valorise et communique sur les initiatives clubs.

La Directrice précise que les initiatives sont déjà partagées sur notre page Facebook, les clubs doivent nous les relayer pour être diffusées.

Simon PAYARD : la FFG communique en ce sens sur les réseaux sociaux, nous avons des idées mais la situation étant changeante nous ne pouvons rien prévoir sans date de reprise sûre.

Nous sommes tous dans l'inconnu mais également à l'écoute.

Marie NAYRAC et Delphine SIMONNOT: il ne faut pas attendre une date de reprise, nous devrions informer les clubs pour qu'ils puissent se tenir prêts. Il faut proposer des choses aux clubs, leur dire qu'on est là. On s'adaptera mais on doit montrer notre envie pour qu'ils ne la perdent pas

Anne-Marie BASSET : le cahier des charges des organisations doit être précisé par la FFG dans la semaine, nous devons nous y référer avant tout pour savoir ce que l'on peut faire.

[Les Représentants Techniques doivent aussi communiquer au Comité leurs initiatives.](#)

Il faut comprendre que nous sommes tributaires des informations que nous donnent la FFG et le Ministère.

Antoine BARON : dès que nous aurons le cahier des charges nous réunirons les RTR pour entériner les actions, les dates et communiquer.

Une région ne peut pas s'occuper de tout ! D'où l'importance du maillage territorial.

Il faut aussi contacter les responsables techniques départementaux pour organiser ces actions ensemble.

Jean-Michel PITRE : attention, si nous rassemblons les enfants nous devons gérer les parents.

Anne-Marie BASSET précise que toute pratique prévue en extérieur doit être sur un espace public ou un ERP de type PA (établissement recevant du public de plein air) pour être couvert par l'assurance. Y faire très attention.

Access Gym présenté par Francis PRUDENT- (cf- doc).

Le Programme Access Gym est prévu pour les adhérents compétiteurs ou non.

Il est conçu pour fidéliser les enfants au sortant de la Baby Gym via un programme évolutif avec des objectifs et des animations. Il inclut un moment d'évaluation au cours de la saison, complémentaire aux autres programmes.

Les Access Généraux sont des circuits d'apprentissage des éléments gymniques dès 5.6 ans, évolutifs jusqu'au 10^{ème} circuit, suivent les niveaux du blanc à l'or puis les Access Spécifiques à chaque discipline.

Il faut l'adapter au matériel, en fonction de son temps, de ses compétences et de son imagination...

Le programme est fait pour aider et non contraindre les entraîneurs.

Il est recensé dans une brochure pour aider les cadres, compléter leur offre, proposer une progression aux adhérents, garder la motivation au sein du club et faire le lien avec l'évolution en compétition.

Nous souhaitons venir vous présenter ces programmes plus en détail, vous en donner la pertinence.

Voir organiser des échanges clubs et des évènements départementaux en fin de saison dès qu'on en aura la possibilité.

Antoine BARON : les organiser sur le mode « entraînement », club par club, puisque les croisements de population ne sont pas permis.

Marie NAYRAC précise qu'il faut peu de matériel puisqu'il peut servir à plusieurs ateliers, ça demande un peu d'organisation mais c'est facile à mettre en place.

5- Divers :

* Antoine BARON : il est important que les Codep et la région soient représentés au colloque des structures déconcentrées FFG le 17 avril prochain. Il espère que les départements seront tous présents.

* Jean-Michel PITRE: le secteur PAS GAF continue de fonctionner grâce à Nicolas BRIANC, il mérite d'être récompensé. Le Président rappelle que le sujet a été abordé en Bureau et sera traité en séminaire après consultation de la Commission Finance.

Le Président remercie les membres : « à nous de garder le cap et le courage en tant que dirigeants pour une future reprise ».

Bonne fin de soirée à tous.

Fin des travaux à 22H40.

Antoine BARON
Président



Michelle VILLALONGUE
Secrétaire Générale

